

**MÉMOIRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL EXÉCUTIF
SÉANCE DU 4 AVRIL 2001
TENUE À QUÉBEC
À 10 H 00
SOUS LA PRÉSIDENCE DU
PREMIER MINISTRE
MONSIEUR BERNARD LANDRY**

Membres du Conseil exécutif présents :

Landry, Bernard	Premier ministre Président du Comité des priorités
Arseneau, Maxime	Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Ministre responsable de la région de la Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine
Baril, Gilles	Ministre d'État aux Régions Ministre des Régions Ministre de l'Industrie et du Commerce Ministre responsable du Loisir et du Sport Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
Baril, Jacques	Ministre délégué aux Transports et à la Politique maritime Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec
Bégin, Paul	Ministre de la Justice Ministre responsable de la région de la Capitale nationale
Boisclair, André	Ministre de l'Environnement
Brassard, Jacques	Ministre des Ressources naturelles Leader parlementaire du gouvernement Ministre responsable de la Réforme parlementaire Ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean Ministre responsable de la région de la Côte-Nord
Chevrette, Guy	Ministre des Transports Ministre responsable de la Faune et des Parcs Ministre délégué aux Affaires autochtones Ministre responsable de la Réforme électorale Président du Comité de législation Ministre responsable de la région de Lanaudière Ministre responsable de la région du Nord-du-Québec
Cliche, David	Ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie Ministrc responsable de la région de Laval
Facal, Joseph	Ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration Ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes Ministre responsable des Relations avec les communautés francophones et acadiennes

Goupil, Linda	Ministre d'État à la Famille et à l'Enfance Ministre de la Famille et de l'Enfance Ministre responsable de la Condition féminine Ministre responsable des Aînés Présidente du Comité ministériel du développement social Ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches
Harel, Louise	Ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole Ministre des Affaires municipales et de la Métropole Présidente du Comité ministériel des affaires régionales et territoriales Présidente du Comité ministériel de la région de Montréal Ministre responsable de la région de Montréal
Julien, Guy	Ministre du Revenu Ministre responsable de la région de la Mauricie
Legendre, Richard	Ministre délégué au Tourisme, au Loisir et au Sport
Léger, Nicole	Ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion
Lemieux, Diane	Ministre d'État à la Culture et aux Communications Ministre de la Culture et des Communications Ministre responsable de la Charte de la langue française Ministre responsable de l'Autoroute de l'information Présidente du Comité ministériel de l'éducation et de la culture
Maltais, Agnès	Ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse
Marois, Pauline	Vice-première ministre Ministre d'État à l'Économie et aux Finances Ministre des Finances Ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie Présidente du Comité ministériel de l'emploi et du développement économique Présidente du Comité ministériel de la recherche, de la science et de la technologie Ministre responsable de la région de la Montérégie
Ménard, Serge	Ministre de la Sécurité publique
Simard, Sylvain	Ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique Ministre responsable de l'Administration et de la Fonction publique Président du Conseil du trésor Ministre responsable de la région de l'Outaouais
Trudel, Rémy	Ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux Ministre de la Santé et des Services sociaux Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
<u>Également présents :</u>	
Gendron, François	Président du caucus du parti ministériel
Morin, Michel	Whip en chef du gouvernement

DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Les membres du Conseil des ministres discutent de la suspension des travaux de la Commission de la représentation relatifs à l'établissement de la nouvelle carte électorale. Ils conviennent d'accepter le principe de la présentation à l'Assemblée nationale d'un projet de loi visant à suspendre l'obligation de la Commission de la représentation d'établir la délimitation des circonscriptions électorales. Le ministre responsable de la Réforme électorale avisera le Directeur général des élections de l'intention du gouvernement et préparera un projet de loi en conséquence.

INSPECTION DES ALIMENTS SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNAUTÉS MÉTROPOLITAINES (RÉF. : 2000-0190)

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation soumet un mémoire daté du 26 mars 2001 et portant sur l'inspection des aliments sur le territoire des communautés métropolitaines. Ce mémoire vise à transférer au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation les activités d'inspection des aliments actuellement réalisées par la Communauté urbaine de Montréal et les villes de Québec, de Sherbrooke et de Trois-Rivières. Il s'agit de favoriser une meilleure intégration du système d'inspection des aliments au Québec, un contrôle plus efficace et une amélioration de l'équité de traitement pour les clientèles inspectées. Ce transfert serait réalisé lors des changements de statut juridique des municipalités visées et de l'adoption des modifications législatives les appuyant.

Monsieur Arseneau explique qu'à partir de 1964, il y avait certains dédoublements dans les activités d'inspection des aliments, de sorte qu'en 1979 le gouvernement décidait de limiter les pouvoirs d'intervention des municipalités en matière d'inspection des aliments. Depuis 1981, seules les municipalités visées ont continué à inspecter les établissements du secteur tertiaire sur leur territoire. Maintenant, le ministère propose de reprendre la responsabilité des activités d'inspection des aliments exercées par le personnel de la Communauté urbaine de Montréal et des villes de Québec, de Sherbrooke et de Trois-Rivières. Il conclut en précisant que les comités ont émis des avis favorables, sous réserve de consultation avec les instances municipales concernées et les comités de transition, ce avec quoi il affirme être d'accord.

Monsieur Chevette indique vouloir faire part d'une objection de principe qu'il a défendue devant le Comité ministériel des affaires régionales et territoriales, sans vouloir pour autant reprendre la discussion sur ce point. Il estime que ce transfert constitue un acte de centralisation alors que l'objectif déclaré du gouvernement est la décentralisation. Monsieur Landry se dit également très sensible à cet aspect. Monsieur Arseneau explique que la préservation de la santé publique nécessite de centraliser l'inspection des aliments, ajoutant que l'Organisation mondiale de la santé recommande que l'inspection des aliments soit assurée par un service centralisé. Monsieur Trudel mentionne, à cet égard, que les problèmes de santé publique qu'ont respectivement connus la France et la Belgique, avec la crise de la vache folle et les poulets à la dioxine, découlaient de la décentralisation de leurs services. Avec le transfert proposé, le Québec se retrouvera avec un système uniforme et une unité d'inspection. Par ailleurs, il mentionne que les salaires touchés par les inspecteurs municipaux sont plus élevés que ceux touchés par les inspecteurs du ministère et qu'avec le transfert, les salaires devraient revenir au même niveau. Il indique avoir rencontré le président de la FTQ et avoir discuté avec lui de l'intégration des employés des services d'inspection des aliments des municipalités visées.

Madame Harel considère qu'il est important que les comités de transition soient consultés, car ils doivent préparer les plans d'effectifs des nouvelles entités municipales. Par ailleurs, elle souligne que le ministère ne peut conclure une entente avec la FTQ sur l'intégration des employés, car certains employés, pour des raisons qui leur sont personnelles, et notamment pour des raisons de salaire, désireront demeurer des employés des municipalités visées. Il ne peut être question d'intégrer les 70 personnes concernées contre leur volonté. Monsieur Trudel précise avoir rencontré les représentants du syndicat pour permettre une transition en douceur. Monsieur Landry conclut qu'effectivement le transfert doit se faire en douceur, dans le respect des travailleurs.

Décision numéro : 2001-052

Le Conseil des ministres décide :

à la suite du mémoire daté du 26 mars 2001, soumis par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et portant sur l'inspection des aliments sur le territoire des communautés métropolitaines (réf. : 2000-0190),

de rapatrier au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation les activités d'inspection des aliments présentement réalisées par la Communauté urbaine de Montréal et les villes de Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières, sous réserve que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation :

- A. consulte les instances municipales concernées de même que les comités de transition mis sur pied pour assurer la mise en place des nouvelles villes,
- B. convienne avec ces instances des modalités du transfert de leurs responsabilités en matière d'inspection des aliments,
- C. fasse rapport de ses démarches au Conseil des ministres d'ici le 30 septembre 2001.

DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DES TECHNOLOGIES DE L'HYDROGÈNE (RÉF. : 2001-0052)

La ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, en son nom et au nom du ministre des Ressources naturelles, du ministre de l'Industrie et du Commerce, de la ministre des Relations internationales et du ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie, soumet un mémoire, daté du 31 janvier 2001 et portant sur le développement et la mise en valeur des technologies de l'hydrogène. Ce mémoire vise à transférer à l'Université du Québec à Trois-Rivières le mandat de valorisation des technologies de l'hydrogène issues du projet Euro-Québec Hydro-Hydrogène qui avait été confié à Hydro-Québec. L'université procéderait à la création d'une nouvelle personne morale vouée à la promotion et à la commercialisation des technologies de l'hydrogène en faisant appel aux compétences de l'Institut de recherche sur l'hydrogène et du Centre des technologies du gaz naturel.

Madame Marois explique que ce mémoire propose le transfert du mandat de valorisation des technologies de l'hydrogène à l'Université du Québec à Trois-Rivières, laquelle deviendrait fiduciaire de 1,2 M\$ pour la mise sur pied du nouvel organisme et pour la mise en valeur et la commercialisation des technologies issues du projet Euro-Québec Hydro-Hydrogène. Monsieur Cliche signale qu'il faudra être très prudent sur la question des droits de propriété intellectuelle, ajoutant que le comité interministériel examinera cet aspect soigneusement de façon à ce que ce soit le Québec qui profite des retombées économiques. Monsieur Bégin remarque que la technologie de l'hydrogène est une bonne mesure environnementale et que l'Allemagne est très en avance dans le développement de cette technologie, les Allemands ayant la volonté manifeste de développer cette filière. Monsieur Landry rappelle que, sous le gouvernement du premier ministre Rcné Lévesque, le Québec

avait créé le Conseil de l'hydrogène et qu'il s'était développé alors d'excellentes relations de coopération avec l'État libre de Bavière dans le dossier de l'hydrogène.

Décision numéro : 2001-053

Le Conseil des ministres décide :

à la suite du mémoire daté du 31 janvier 2001, soumis par le ministre des Ressources naturelles, la ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, le ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie, le ministre de l'Industrie et du Commerce et la ministre des Relations internationales et portant sur le développement et la mise en valeur des technologies de l'hydrogène (réf. : 2001-0052),

- 1- d'approuver la rétrocession au gouvernement du Québec du mandat de valorisation des technologies issues du projet Euro-Québec Hydro-Hydrogène confié à Hydro-Québec par la décision 96-371 adoptée par le Conseil des ministres le 9 octobre 1996;
- 2- d'approuver le transfert de ce mandat à l'Université du Québec à Trois-Rivières, sur la base de la création, à son initiative, d'une nouvelle corporation vouée à la promotion et à la commercialisation des technologies de l'hydrogène faisant appel aux compétences de l'Institut de recherche sur l'hydrogène et à celles du Centre des technologies du gaz naturel;
- 3- d'octroyer à cet effet à l'Université du Québec à Trois-Rivières, à titre de fiduciaire et de détenteur transitoire pour la nouvelle corporation, des crédits pouvant totaliser 1,2 M\$ sur trois ans, selon les modalités suivantes :
 - A. 600 k\$ à être versés sur trois ans, dans le cadre du Plan d'action pour la consolidation et la diversification industrielles de la Mauricie, pour la mise sur pied du nouvel organisme de promotion de l'hydrogène, sa structuration et la promotion de la filière de l'hydrogène et le développement d'activités industrielles connexes,
 - B. 600 k\$ à être versés de façon non récurrente, provenant du Fonds des priorités gouvernementales en science et en technologie – Volet Hydrogène, pour la mise en valeur et la commercialisation des technologies issues du projet Euro-Québec Hydro-Hydrogène et des activités connexes, applicables à une période de deux ans;
- 4- d'accepter que l'utilisation et la gestion de la totalité de ces crédits soient faites au sein du nouvel organisme de valorisation et de promotion des technologies de l'hydrogène;
- 5- de confier au Comité interministériel composé de représentants du ministère des Ressources naturelles, du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, du ministère de l'Industrie et du Commerce et du ministère des Relations internationales le soin d'assurer la supervision du transfert de mandat, de l'utilisation des sommes octroyées et de toute cette démarche.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 11 H 50


JEAN ST-GELAIS

Secrétaire général
du Conseil exécutif